



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-9 DE LA CCCC: 6-8 DECEMBRE 2003

Samedi 6 et lundi 8 décembre, les Parties près de la Cdp-9 se sont réunies met dans plusieurs groupes de contact pour poursuivre leurs délibérations. Nombre de consultations informelles ont également été menées. Samedi, les délégués ont planché sur: le renforcement des capacités; le transfert des technologies; le budget de programme pour 2004-5; les orientations concernant les bonnes pratiques dans le domaine des CATF; la recherche et l'observation systématique (R&OS); les communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I; le Fonds spécial changements climatiques (FSCC); et les puits d'absorption du carbone, dans le cadre du MDP.

Lundi, les Parties se sont penchées sur: les R&OS; les orientations concernant les bonnes pratiques dans le domaine des CATF; la mise en œuvre de la décision 5/CP.7 (mise en application de l'Article 4.8 et 4.9 de la CCCC, concernant les effets défavorables); les communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I; les questions méthodologiques; et le budget de programme pour 2004-5.

GROUPES DE CONTACT DU SBI

RENFORCEMENT DES CAPACITES: Samedi, les Parties ont examiné le projet de conclusions du Président contenant un projet de décision de la Cdp. Les délégués ont traité du reste des libellés crochétés, sans parvenir toutefois à s'accorder sur la question de savoir si oui ou non il est opportun de tenir un atelier pour faciliter l'échange de vues et d'expériences quant à la mise en œuvre de la décision 2/CP.7 (renforcement des capacités dans les pays en développement). Le G-77/CHINE, contré par L'UE et le JAPON, ont apporté leur appui à l'idée de tenir un atelier. Après une pause consacrée à des consultations informelles, les délégués ont approuvé la proposition de la Présidente Dechen Tsering, de lui donner l'occasion de mener des consultations informelles avec les Parties en vue de parvenir à un accord et de transmettre un texte propre au SBI.

BUDGET DE PROGRAMME POUR 2004-5: Samedi, le Président John Ashe a présenté un projet de décision de la Cdp. L'AFRIQUE DU SUD a fait part de ses réserves, que le financement des mesures visant à faciliter un prompt démarrage du MDP, seraient imputées au fonds volontaire. La représentante a requis l'insertion d'une note de bas de page, stipulant que le financement de nombreuses composantes seraient imputées au budget central et que le reste proviendrait du Fonds fiduciaire complémentaire. La NORVEGE a apporté son soutien à une augmentation budgétaire de 9%. Le JAPON a réaffirmé sa position en faveur d'une augmentation budgétaire zéro et de faire passer l'allocation intérimaire, du budget centrale au Fonds fiduciaire complémentaire. L'UE et la NOUVELLE ZELANDE ont déclaré que les activités de développement du Protocole doivent rester dans le budget central. Répondant à une suggestion des Etats-Unis de développer des échelles de calcul et des budgets séparés pour le Protocole et la CCCC, le Président Ashe a proposé d'élaborer une telle approche, dont le financement serait assuré par les Parties, à partir de janvier 2004.

Lundi soir, le Président Ashe a fait circuler un projet de texte révisé de la décision de la Cdp. Les délibérations se sont poursuivies jusque dans la nuit, les Parties s'accordant sur une augmentation budgétaire de 6%, et sur le maintien des activités de développement du Protocole, dans le budget central.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON-VISEES A L'ANNEXE I: Samedi, les Parties ont examiné la révision de texte du projet de conclusions du Président et le

projet de décision de la Cdp. Au sujet de la mise à disposition d'un soutien financier et technique pour la soumission des vues sur les expériences vécues avec le FEM et ses agences d'exécution, l'UE a remis en question la régularité de telles soumissions. Les Parties se sont penchées sur le texte devant être transmis, pour considération, dans la décision relevant du point de l'ordre du jour consacré aux orientations additionnelles à fournir au FEM. Elles ont décidé de mener des consultations informelles sur ses paragraphes et de soumettre leurs points de vue au Secrétariat. Au sujet du calendrier de la soumission des deuxièmes et, le cas échéant, des troisièmes communications nationales, les ETATS-UNIS et SAINTE LUCIE se sont interrogés sur le sens de la "disponibilité des ressources financières." Le G-77/CHINE a noté que l'élaboration des communications nationales est processus continu, et que la fréquence des soumissions est un "thème officieux." Le Président Sok Appadu a demandé aux Parties de soumettre leurs vues pour l'élaboration d'un projet de décision, pour discussion, lundi.

Lundi, le G-77/CHINE a suggéré de supprimer le texte reconnaissant que la soumission des communications nationales assurerait à la Cdp suffisamment de données pour procéder à une évaluation de la mise en œuvre de la CCCC, en temps opportun. L'UE a proposé un texte stipulant que les communications nationales aideront la Cdp à évaluer la mise en œuvre de la CCCC. Le G-77/CHINE y a fait objection, et a indiqué que le Groupe mènera des consultations internes autour de cette question. Le délégué des ETATS-UNIS a proposé un libellé additionnel stipulant que les Parties non-visées à l'Annexe I devraient soumettre leurs inventaires nationaux de gaz à effet de serre, tous les deux ans, les PMA devant soumettre leurs inventaires avec leurs communications nationales.

FSCC: Samedi, les Coprésidents ont présenté la révision de texte du projet de décision de la Cdp. Dans les commentaires préliminaires, le G-77/CHINE a traité des réserves selon lesquelles le texte, entre autres: n'intègre pas les éléments relatifs à la prévisibilité et au caractère nouveau et supplémentaire du financement, et n'englobe pas de référence au transfert des technologies ayant trait à l'adaptation. Notant que le texte constitue une bonne plate-forme pour les négociations, l'UE et le CANADA ont déclaré que de nombreux éléments n'ont pas été inclus dans la révision de texte. Le Coprésident Rawleston Moore a ensuite suspendu le groupe de contact, pour permettre la tenue de consultations informelles.

Lundi, les discussions se sont poursuivies dans des consultations informelles. Les Parties se sont focalisées sur les paragraphes opérationnels traitant des principes devant régir le FSCC et de la définition des projets d'adaptation. Une proposition avancée par un groupe de pays industrialisés, d'insérer des références aux objectifs de développement du millénaire (ODM) dans un paragraphe opérationnel, a été contrée par les pays en développement, qui ont insisté pour dire que telles références ne doivent figurer que dans le texte du préambule. Les délégués ne sont pas parvenus à s'entendre sur une proposition avancée par les pays industrialisés d'utiliser les communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe, comme plate-forme, pour la détermination des priorités en matière d'adaptation et de transfert des technologies.

MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION 5/CP.7: Lundi, le G-77/CHINE, l'AUSTRALIE, les Etats-Unis et l'UE ont fait part de leurs vues concernant le projet de texte de la Cdp, du Président, le G-77/CHINE notant que des ajouts seraient nécessaires, et les ETATS-UNIS encourageant les Parties à ne pas étendre davantage le texte. Les Parties ont examiné les paragraphes du préambule, débattant du point de savoir si oui ou non il faudrait inclure le libellé retenu dans la décision 5/CP.7. L'UE a suggéré l'insertion d'un libellé faisant référence à la satisfaction des exigences du développement durable. Contrés par le G-77/CHINE, les Etats-Unis et le CANADA ont indiqué qu'il n'y a pas besoin de mettre en exergue les aspects particuliers de la décision 5/CP.7. Les délégués

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé Maria Gutiérrez <maria@iisd.org>, Dagmar Lohan, Ph.D. <dagmar@iisd.org>, Lisa Schipper <lisa@iisd.org>, Richard Sherman <rshe@iisd.org> et Hugh Wilkins <hugh@iisd.org>. Edition numérique: Leslie Paas <leslie@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun <mongi@iisd.org>. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le ministère néerlandais des affaires étrangères, le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI, DFAIT et Environnement Canada), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et DEFRA), la commission européenne (DG-ENV), le ministère danois des affaires étrangères, et le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au *Bulletin* au titre de l'exercice 2003, par: le PNUE, le gouvernement australien, les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, le ministère norvégien des affaires étrangères, Swan International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI) et le ministère islandais de l'environnement. La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignements, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, à <kimo@iisd.org>, +1-212-644-0217 or 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



ont ensuite traité de la manière de qualifier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision 5/CP.7. Contrée par le G-77/CHINE, l'AUSTRALIE a suggéré d'accueillir favorablement les progrès "significatifs" réalisés dans la mise en œuvre de la décision 5/CP.7. Les Parties ont débattu du caractère et du calendrier des soumissions concernant les activités mises en œuvre, pour appuyer les dispositions de la décision 5/CP.7. Le G-77/CHINE a suggéré que les soumissions renferment des données sur les programmes de soutien visant à répondre aux besoins nationaux et circonstances particulières des pays en développement Parties, découlant des effets défavorables des changements climatiques. Les Parties ont discuté de la manière de traiter les vues exprimées sur la question de l'assurance. L'UE, appuyée par les ETATS-UNIS, a suggéré d'examiner l'assurance et l'évaluation des risques, et de supprimer la référence à un programme de travail sur la question de l'assurance. Le soir, les délégués ont traité du reste des paragraphes figurant dans le projet de décision, dans des consultations informelles.

GROUPES DE CONTACT DU SBSTA

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Samedi, les Parties ont passé en revue le projet de conclusions des Coprésidents. Le GHANA et la THAILANDE ont recommandé d'amender le libellé appelant à un soutien, de la part des organisations internationales et autres. Le délégué des ETATS-UNIS a suggéré l'insertion d'un libellé appelant au besoin de tenir compte des ressources financières qui "peuvent être nécessaires" à la mise en œuvre du programme de travail du GETT. La THAILANDE et le GHANA ont apporté leur appui à un libellé stipulant que le GETT "requiert" davantage de ressources. Le CANADA a fait part de ses réserves concernant le pré-jugement des besoins financiers. La CHINE et la MALAISIE ont recommandé une fusion des paragraphes consacrés à l'affectation des ressources et aux demandes de soutien en faveur du GETT. Le G-77/CHINE a introduit un libellé appelant à l'amélioration: du "facteur incitatif" dans les pays industrialisés, en faveur du transfert des technologies aux pays en développement; des évaluations concernant le transfert des technologies; et de la recherche concertée sur les technologies écologiquement rationnelles. L'UE a suggéré l'insertion d'un libellé appelant à la soumission des données concernant les activités de renforcement des capacités dans le domaine du transfert des technologies, dans les communications nationales. Les délibérations se sont poursuivies dans les discussions informelles.

ORIENTATIONS SUR LES BONNES PRATIQUES DANS LE DOMAINE DES CATF: Samedi, les délégués ont examiné la révision de texte du projet de conclusions et du projet de décision de la CdP. TUVALU a fait part de ses réserves concernant la recommandation des Directives du GIEC sur les bonnes pratiques (OBP), sans avoir eu le temps de les examiner entièrement. Faisant objection à cela, l'UE, avec le JAPON, la NOUVELLE ZELANDE, l'AUSTRALIE, le CANADA et la FEDERATION DE RUSSIE, a encouragé l'adoption des OBP à la fois, dans le cadre de la CCCC et celui du Protocole, en vue d'élaborer les inventories nationales à temps pour la mise en œuvre.

Les délégués ont examiné le texte révisé consacré à la soustraction des facteurs directement liés aux changements induits par l'être humain, dans les stocks de carbone, des facteurs indirect des effets naturels. Le G-77/CHINE a proposé de se référer à la déclaration du GIEC adressée au SBSTA, au moment de prendre note du rapport du GIEC concernant la soustraction des facteurs. Les ETATS-UNIS, la SUISSE et la NOUVELLE ZELANDE ont fait objection à cette proposition. Au sujet du besoin de traiter de la comptabilisation des activités des CATF, le CANADA, appuyé par la NOUVELLE ZELANDE, l'AUSTRALIE et le JAPON, ont proposé de se référer au rapport du GIEC. S'opposant à cette proposition, le G-77/CHINE a suggéré de se référer au texte du projet de décision de la CdP/RdP, figurant dans la décision 11/CP.7 (CATF) concernant les changements survenus dans les stocks, découlant des effets naturels. Au sujet des soumissions des Parties, l'UE et l'AUSTRALIE, contrées par la NOUVELLE ZELANDE et TUVALU, ont suggéré d'inviter les Parties à faire des soumissions sur les questions ayant trait aux CATF, autres que celle de la soustraction des facteurs.

Lundi, la Coprésidente Margaret Mukahanana-Sangarwe a annoncé que les Parties ont décidé de recommander les OBP du GIEC pour l'élaboration des rapports relevant de la CCCC, et de poursuivre, à la SBSTA-20, la considération des exigences concernant les rapports relevant du Protocole, en vue d'une prise de décision à la CdP-10. Au sujet de la soustraction des facteurs, les Parties ont décidé de prendre note du rapport du GIEC soumis au SBSTA par le GIEC, en réponse à une invitation de la CdP. Au sujet de la comptabilisation des activités des CATF, les Parties ont pris note de "l'objectif de traiter de ces questions" auquel se réfère la décision de la CdP/RdP et du besoin de discuter des méthodes pratiques de la soustraction des facteurs. Au sujet des soumissions des Parties, les délégués ont décidé d'inviter les Parties à soumettre leurs vues concernant les autres questions ayant trait aux CATF.

Les Parties ont approuvé le projet de conclusions et de décision concernant les OBP et les produits ligneux récoltés, tel qu'amendé.

R&OS: Samedi, la Coprésidente, Sue Barrell, a présenté un rapport sur les consultations informelles, faisant état de divergences de vues sur le besoin de fournir de nouvelles orientations au FEM. Elle a proposé un texte de compromis, rappelant les conclusions de la SBSTA-17 et invitant le SBI à veiller, dans son examen de la question des orientations additionnelles adressées au FEM, d'accorder une attention appropriée au traitement des nombreuses priorités déterminées dans le plan d'action retenu pour les systèmes mondiaux d'observation climatiques. Les Parties ont examiné le point de savoir à quel fonds la couverture des activités d'observation doit-elle être imputée, et ont débattu de l'opportunité de faire référence aux orientations du SBI, adressées au "mécanismes de financement" ou au "FSCC." Soulignant que cette décision appartient au SBI, la NORVEGE, avec l'AUSTRALIE, le CANADA et l'UE, a apporté son appui à une proposition avancée par la NOUVELLE ZELANDE, d'inviter le SBI à accorder une attention appropriée à ce sujet, dans l'examen des options offertes en matière de financement. Le G-77/CHINE a fait objection à la proposition.

Lundi, les Parties ont décidé d'inviter le SBI à accorder, lors de l'examen des options offertes en matière de financement, une attention appropriée au traitement des besoins prioritaires déterminés dans les plans d'action relatifs aux systèmes mondiaux d'observation climatique, y compris dans les orientations complémentaires du SBI à l'adresse du FEM. Les délégués ont approuvé le projet de conclusions et le projet de décision de la CdP.

PUITS D'ABSORPTION DU CARBONE, DANS LE CADRE DE LA MDP: Samedi, le Coprésident Thelma Krug a introduit la révision de texte du projet de décision de la CdP et annexe. Le texte: permet uniquement des fuites négatives; renferme une option à la fois pour des REC temporaires et des REC à long terme; englobe des options de périodes de crédit renouvelables et fixes; fournit une définition des petits projets, assortis de modalités à décider à la CdP-10; maintient les définitions approuvées des forêts, de l'afforestation et de la reforestation; fait référence à la première période d'engagement, plutôt dans le texte de la décision, que dans l'annexe; prévoit la régulation des OGM et des espèces aliènes invasives, en fonction de la législation nationale; intègre des critères socioéconomiques et écologiques dans le document de la conception des projets; et, englobe une référence aux OBP du GIEC. Lundi, des consultations informelles se sont poursuivies toutes la journée et jusque tard dans la nuit.

QUESTIONS METHODOLOGIQUES: Lundi, les délégués ont examiné la révision de texte, du projet de décision des Coprésidents. L'ARABIE SAOUDITE et le G-77/CHINE ont déclaré que les paragraphes concernant l'information générale et les futurs travaux méthodologiques, doivent être crochétés jusqu'à l'achèvement des discussions autour du TRE du GIEC. Les Parties se sont accordées sur le libellé portant sur la phase de l'élargissement de l'interface des données, moyennant quelques amendements. Les Parties ont également décidé de supprimer les libellés portant sur: les revues périodiques de l'état d'avancement des travaux méthodologiques; la collaboration avec les organisations pertinentes; et le renforcement des capacités en matière d'élaboration et de divulgation des méthodologies. Les Parties ont débattu de l'opportunité de supprimer les dispositions relatives aux échanges d'information concernant la mise en œuvre des systèmes d'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, et aux échanges d'information visant à accroître la compréhension commune des propositions déterminant les contributions des Parties dans le contrôle des émissions.

DANS LES COULOIRS

Durant le week-end, plusieurs observateurs ont noté l'existence d'une divergence de vues entre les Parties visées et celles non visées à l'Annexe I, dans les négociations autour du FSCC, avec les désaccords qui ont émergé sur les références aux ODM et à la diversification économique. L'approche "à prendre ou à laisser," évidente dans les deux camps, risque de mettre en péril la mise en opération du Fonds, à la CdP-9.

Dans une autre note, les discussions autour de la question des puits de fixation du carbone, relevant du MDP, qui ont semblé en progression, la semaine dernière, ont soudain achoppé sur la question des petits projets.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

SBSTA: La Plénière du SBSTA se réunira à 15h, puis de nouveau à 20h, pour examiner un certain nombre de sujets finalisés de son ordre du jour.

SBI: La Plénière du SBI se réunira après la clôture du SBSTA, puis de nouveau, de 23h à 2h du matin.

GROUPES DE CONTACT: Des groupes de contact traiteront: des travaux méthodologiques; des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I; des puits d'absorption relevant du MDP; du FSCC; et de la mise en œuvre de la décision 5/CP.7.